



## **Circulaire n°6 – Année 2017-2018**

### **AMM**

Les fiches d'inscription pour le mois de novembre sont à rapporter au secrétariat ou à la garderie pour **le 20 novembre**.

Les feuilles d'inscription sont également imprimables sur le site internet de l'école.

### **Parking**

Nous vous rappelons que le parking attenant à l'école est une propriété privée. Vous ne pouvez donc pas vous y garer.

### **Lunettes**

4 paires de lunettes sont au secrétariat depuis plusieurs semaines.

1 paire de Rip Curl à façade noire et intérieur bleu

1 paire Guess rose, monture métallique

1 paire avec une façade marron et l'intérieur bleu, Paul et Joe

1 paire avec une façade noire et l'intérieur rouge.

Les photos sont en pièce jointe.

### **Jeux de cour**

Depuis la rentrée du 6 novembre, les enfants de maternelle ont plusieurs activités possibles à l'heure de la récréation.

Les vélos ont été remis à disposition avec port du casque obligatoire depuis la loi à compter du mois de mars 2017.

Cette loi s'applique également dans les cours d'école.

*À partir du 22 mars 2017, le port d'un casque à vélo devient **obligatoire** pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. Cette mesure fait suite à un **décret** publié au Journal officiel du 22 décembre 2016.*

### **Goûter de Noël**

Le vendredi 15 décembre, l'APEL organise un goûter de Noël pour toutes les familles de l'école.

A cette occasion, le Père-Noël sera présent.

Les enfants vous chanteront les chants de Noël appris en classe et les chocolats commandés auprès de l'APEL seront également distribués à ce moment.

Notez dès aujourd'hui cette date sur vos agendas !

### **Garderie**

Merci d'accompagner vos enfants jusque dans la garderie le matin.

## Portails

Vous avez été destinataire d'un message vous donnant les indications sur les fonctionnements des portails.

Je vous rappelle qu'**il ne faut pas toucher au portail motorisé**, Bd Charles de Gaulle, quand il s'ouvre ou quand il se ferme car sinon, il se met en sécurité et reste bloqué.

Je vous rappelle également que les enfants ne doivent pas toucher le bouton poussoir. (localisation des boutons sur les photos jointes)

Seuls les adultes sont autorisés à l'utiliser.

## Projet danse

Tous les élèves de l'école vont participer à un projet danse pour une représentation qui aura lieu soit le vendredi 6 avril, soit le vendredi 13 avril.

Il y a 2 projets en parallèle, avec 2 associations différentes :  
du hip-hop et de la danse moderne-jazz.

Dans les deux cas, lors des séances, nous demandons aux enfants d'arriver avec une tenue dans laquelle ils sont à l'aise pour danser.

Les enfants feront les séances en chaussettes. Vous pouvez donc prévoir une 2<sup>e</sup> paire si vous le souhaitez, ou une paire de chaussettes plus-épaisses, styles chaussettes anti-dérapantes.

Emmanuelle COADOU